



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



PV JURY D'APPEL N° 09 EN DATE DU 03/05/2012

Étaient présents : BELGHOUL.M & GOURARA .H. & BENARBIA .M.

Ordre du jour :

↳ CLEMENCE.

↳ AFFAIRES JURY D'APPEL

AFFAIRE N°20 : Clémence : H.B.C.F.Arzew.

- ☞ Vu la lettre de clémence du club H.B.C.F.Arzew concernant la suspension du dirigeant Mr CHAYA.A Lic/N°045
- ☞ Vu le paiement la sanction financière.
- ☞ Après étude du dossier du dirigeant Mr CHAYA.A Lic/N°045 du club H.B.C.F.Arzew.
- ☞ Vu que le dirigeant a purgé la moitié de la sanction.
- ☞ Vu que le dirigeant n'est pas récidiviste de faute.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Levée de suspension du dirigeant Mr CHAYA.A Lic/N°045 du club H.B.C.F.Arzew.

AFFAIRE N°21 : appel sur décision du club : H.B.C. Ghazaouet

- ☞ Vu la lettre d'appel de H.B.C. Ghazaouet concernant la suspension du manager BELBACHIR.F Lic/N°063 du club HBCG
- ☞ Vu le paiement des droits d'appel.
- ☞ Après étude de dossier du manager BELBACHIR.F Lic/N°063 du club HBCG.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- Appel recevable dans la forme et dans le fond.
- Levée de suspension du manager BELBACHIR.F Lic/N°063 du club HBCG
- Les sanctions financières sont maintenues dans leurs totalités.

Secrétaire de séance

GOURARA .H.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL

BELGHOUL.M